

<https://www.pressegauche.org/Livraison-reportee-des-classes-de-maternelle-4-ans-Une-occasion-pour-favoriser>



# **Livraison reportée des classes de maternelle 4 ans - Une occasion pour favoriser la complémentarité et l'égalité des chances**

Date de mise en ligne : jeudi 25 février 2021



- Communiqués -

---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**MONTRÉAL, le 25 févr. 2021 - Suivant les informations rapportées ce matin dans les médias à l'effet que le gouvernement du Québec ne livrera pas les 2 600 classes de maternelle 4 ans promises dans les délais initialement annoncés, le plus important syndicat oeuvrant en éducation et en petite enfance, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), voit d'un bon oeil le report et invite le gouvernement à profiter de l'occasion pour se pencher sur l'accessibilité des services aux enfants qui ne sont toujours pas rejoints par l'un ou l'autre des deux réseaux.**

Aussi, la présidente de la CSQ, Sonia Ethier, juge positif le report dans la livraison des 2 600 classes de maternelle 4 ans parce qu'il permettra au gouvernement de se concentrer sur les différentes problématiques actuellement vécues sur le terrain par le personnel des établissements de l'éducation et de la petite enfance. D'ailleurs ces derniers pourraient grandement bénéficier d'un ajout de ressources à la lumière des besoins criants et du contexte de pénurie de personnel. La Centrale rappelle que le contenu du premier bilan de la mise en oeuvre des maternelles 4 ans (2019-2020) rapportait que seulement 25 % des enfants inscrits dans les classes de maternelle 4 ans n'étaient pas issus du réseau des services éducatifs à la petite enfance. Par ailleurs, le document confirmait que seulement un centre de services scolaires sur dix avait offert des services de soutien aux enfants de ces classes.

Considérant l'existence de deux réseaux parallèles offrant des services de qualité, la présidente de la CSQ, Sonia Ethier, invite le gouvernement à réfléchir aux moyens à mettre en oeuvre pour les enfants qui ne fréquentent aucun des services. « Comment peut-on expliquer que, dans les milieux où les services sont déployés, des enfants n'intègrent toujours pas l'un ou l'autre des réseaux ? Quelles sont les solutions pouvant être mises de l'avant pour mieux répondre aux besoins des familles ? Les ministres de la Famille et de l'Éducation ont tout intérêt à travailler ensemble, en étroite collaboration, dans ce dossier. Il n'est jamais trop tard pour bonifier l'offre de services aux familles et favoriser le développement de nos tout-petits dans une logique de complémentarité et d'égalité des chances », mentionne Sonia Ethier.

### **L'incontournable enjeu des conditions de travail**

Devant la véritable crise des conditions de travail qui sévit notamment dans les secteurs de l'éducation et de la petite enfance, la présidente de la Centrale insiste sur les actions à prendre pour répondre à la pénurie de main-d'oeuvre. « Les conditions de travail continuent d'être un enjeu incontournable au Québec. Les équipes-écoles et les intervenantes en petite enfance sont déjà quotidiennement confrontées à l'adversité dans le contexte de pénurie de main-d'oeuvre. C'est sans compter les nombreux départs et absences dus au manque de ressources ou à la surcharge professionnelle. Dans le contexte des négociations du secteur public qui n'avancent pas et de celles avec les centres de la petite enfance qui s'amorcent, le gouvernement du Québec a l'occasion de redresser la situation et d'enfin offrir des conditions attrayantes qui solutionneraient les problèmes d'attraction et de rétention de la main-d'oeuvre. Nos propositions sont connues par le gouvernement, et il n'appartient qu'à lui de passer à l'action. Faire du développement des enfants une priorité, c'est un choix politique qui ne tombe pas du ciel ! », conclut la présidente.